



**Objectifs de la formation**

Le BTSA est un diplôme professionnel permettant aux titulaires de travailler en équipe sur des secteurs d'activité tels que :

- le développement et la gestion de projets de services (à caractère social, économique, touristique, culturel...)
- l'animation et la gestion d'activités ou de structures dans un territoire rural
- la création d'événementiels, la communication, l'accueil, l'information et le conseil



**Conditions d'entrée**

Peuvent être admis en BTSA DATR : les élèves issus d'un bac S ou ES, d'un bac technologique STAV, STG ou STSS ou d'un bac professionnel agricole. Pour les autres diplômes, des dérogations sont possibles.

Les inscriptions se font jusqu'en mars, par voie électronique sur le site [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr), pour tous les élèves. Le dossier d'inscription doit être ensuite transmis au LEGTA d'accueil.

**Organisation de la formation**

Le BTSA est structuré en 15 modules.

Un 16ème module intitulé "Accompagnement au projet personnel et professionnel" est une aide à la maturation du projet personnel et professionnel de l'étudiant, pour affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion.

La formation se fait sur 2 années scolaires, avec 12 à 16 semaines de stage individuel en entreprises, associations, collectivités (pouvant être réalisées à l'étranger).

L'obtention du diplôme se fait à partir des notes obtenues en Contrôle en Cours de Formation (CCF) et de celles obtenues lors des épreuves terminales. Les CCF sont des examens organisés par les professeurs de la classe suivant des règles définies par le ministère.

Les épreuves terminales sont nationales et ont lieu en fin de 2ème année.

Le stage fait l'objet d'un rapport qui sera soutenu lors des épreuves terminales.

**Orientation à l'issue de la formation**

Des poursuites d'études sont possibles, notamment en licences professionnelles, mais également en école de commerce et en faculté selon les dossiers scolaires.

Le BTS s'inscrivant dans le cadre du LMD (Licence-Master-Doctorat), son obtention accorde 120 crédits européens.

LEGTA

Bourges Le Subdray Centre de Formation  
CS18 - 18570 LE SUBDRAY

Tel : 02 48 69 74 60 [www.bourges.educagri.fr](http://www.bourges.educagri.fr)

[legta.bourges@educagri.fr](mailto:legta.bourges@educagri.fr)



Structure générale de la formation (sur 2 ans)

Brevet de Technicien Supérieur Agricole  
Développement, Animation des Territoires Ruraux

58 semaines d'enseignements en établissement  
(25h30 + 3h d'activités pluridisciplinaires + 1h30 de MIL)

Modules d'enseignements  
généraux  
(10h)

Economie  
1h30

Français  
1h

Documentation  
0h30

Education Socio-Culturelle (ESC)  
1h30

Langue vivante  
2h

Education Physique et Sportive  
1h30

Mathématiques  
1h15

Technologies de l'informatique  
et du multimédia (TIM)  
0h45

Modules d'enseignements  
professionnels  
(14h)

De l'espace au territoire  
(Histoire-Géo, ESC)  
1h30

Les acteurs du territoire  
(Economie, Histoire-Géo, ESC)  
2h

Diagnostic de territoire  
(Economie, Histoire-Géo, ESC, TIM)  
2h30

Méthodologie de projet  
(Economie, ESC)  
1h

Conception de projet  
(Economie, Histoire-Géo, ESC)  
1h30

Marketing  
(Economie)  
1h30

Gestion juridique et financière  
(Economie)  
2h

Animation, communication  
et négociation  
(Economie, ESC, TIM)  
2h

Accompagnement du projet personnel et professionnel 1h30



STAGES EN ENTREPRISES

12 à 16 semaines (sur 2 ans)  
dont 10 semaines prises sur la scolarité

Formation en milieu professionnel

LEGTA

Bourges Le Subdray Centre de Formation  
CS18 - 18570 LE SUBDRAY

Tel : 02 48 69 74 60 www.bourges.educagri.fr  
legta.bourges@educagri.fr

